

Les plafonds de ressources à respecter

Les plafonds ci-dessous sont applicables aux demandes déposées en 2017. Ils portent sur les revenus de l'année 2015 (avis d'imposition ou de non-imposition de 2016). La réglementation HLM distingue trois catégories de logements sociaux dont chacune correspond à un niveau de plafond de ressources :

- le PLUS est le logement HLM « ordinaire » qui comporte l'essentiel de l'offre des bailleurs sociaux ;
- le PLAI est le logement HLM d'insertion, qui correspond à des logements récents avec des loyers plus faibles ; les plafonds de ressources équivalent à 55% des plafonds du PLUS ;
- le PLS est le logement HLM intermédiaire, qui correspond à des logements plus chers ; les plafonds de ressources équivalent à 130% des plafonds du PLUS.

Le plafond à prendre en compte pour apprécier si une personne peut faire un recours DALO est le plus élevé, dit « PLS ».

Plafonds de ressources HLM – PLS et recours DALO revenus de l'année 2015 – avis d'imposition ou de non imposition de 2016 - (plafonds applicables aux recours déposés en 2017)			
Catégorie de ménage	Paris et communes limitrophes	Ile-de-France hors Paris et communes limitrophes	Autres régions
Une personne seule	30 090 €	30 090 €	26 160 €
Deux personnes ne comportant aucune personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages	44 971 €	44 971 €	34 933 €
Trois personnes ou une personne seule avec une personne à charge ou jeune ménage sans personne à charge (<55 ans à deux)	58 951 €	54 058 €	42 010 €
Quatre personnes ou une personne seule avec deux personnes à charge	70 383 €	64 752 €	50 716 €
Cinq personnes ou une personne seule avec trois personnes à charge	83 742 €	76 653 €	59 663 €
Six personnes ou une personne seule avec quatre personnes à charge	94 232 €	86 259 €	67 239 €
par personne supplémentaire	10 500 €	9 611 €	7 499 €

Il faut cependant observer que l'offre de logements sociaux de la catégorie PLS n'est pas présente partout. C'est pourquoi nous indiquons également pour information les plafonds de la catégorie PLUS.

Plafonds de ressources HLM – PLUS revenus de l'année 2015 – avis d'imposition ou de non imposition de 2016 (plafonds applicables aux recours déposés en 2017)			
Catégorie de ménage	Paris et communes limitrophes	Ile-de-France hors Paris et communes limitrophes	Autres régions
Une personne seule	23 146 €	23 146 €	20 123 €
Deux personnes ne comportant aucune personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages	34 593 €	34 593 €	26 872 €
Trois personnes ou une personne seule avec une personne à charge ou jeune ménage sans personne à charge (<55 ans à deux)	45 347 €	41 583 €	32 316 €
Quatre personnes ou une personne seule avec deux personnes à charge	54 141 €	49 809 €	39 013 €
Cinq personnes ou une personne seule avec trois personnes à charge	64 417 €	58 964 €	45 895 €
Six personnes ou une personne seule avec quatre personnes à charge	72 486 €	66 353 €	51 723 €
par personne supplémentaire	8 077 €	7 393 €	5 769 €